

COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2024/03/21-01

Désignation d'un représentant étudiant (du secteur de formation "disciplines de santé") élu à la Commission de la formation et de la vie universitaire appelé à siéger au sein de la Commission d'appui et de suivi de la réforme de l'accès au premier cycle des études de santé (R1C) d'Aix-Marseille Université

La Commission de la formation et de la vie universitaire, en sa séance du 21 mars 2024, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'article 15 Bis de l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique,

Vu la délibération n°2022/05/03-06-CA du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université du 3 mai 2022 portant approbation de la composition type de la commission d'appui et de suivi de la réforme de l'accès au premier cycle des études de santé (R1C) à Aix-Marseille Université,

Vu l'avis favorable de la Commission de la formation et de la vie universitaire du 7 avril 2022 portant sur la composition type de la commission d'appui et de suivi de la réforme de l'accès au premier cycle des études de santé (R1C) à Aix-Marseille Université ,

Considérant qu'un représentant étudiant élu à la Commission de la formation et de la vie universitaire, secteur formation des disciplines de santé, doit siéger au sein de la Commission d'appui et de suivi de la réforme de l'accès au premier cycle des études de santé (Commission R1C) d'Aix-Marseille Université,

Considérant le siège vacant dans cette Commission à la suite du renouvellement des représentants au sein des conseils centraux d'Aix-Marseille Université les 8 et 9 novembre 2023,

Après en avoir délibéré :

Article Unique :

DESIGNE Madame Camille BAGNOL, en tant que représentant étudiant titulaire, et Monsieur Ferréol BONNETAIN, en tant que représentant étudiant suppléant, pour siéger au sein de la Commission d'appui et de suivi de la réforme de l'accès au premier cycle des études de santé (R1C), pour la durée de leur mandat.

Cette délibération est adoptée par 30 voix pour et 4 abstentions

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 40
Quorum : 21
Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, le 21 mars 2024


Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

